

## Conditions d'abonnement

Pour le Canada et les Etats-Unis  
port compris :

UN AN ..... 50 cents  
SIX MOIS ..... 25 cents  
LE NUMÉRO ..... 1 cent

Payable invariablement d'avance.

Le Journal est vendu 8 cents la douzaine  
aux agents.

On ne prend pas d'abonnement pour la  
ville de Montréal.

On peut obtenir le Journal, servi à domicile,  
au mois, à la semaine et au numéro des di-  
vers vendeurs et porteurs de journaux.

Toute communication ou envoi d'argent  
devra être adressé à F. X. LESSARD, gérant,  
No 37 rue des Fortifications ou à la boîte 1751,  
P. O.

H. BRITHELOT & Cie, Editeurs.



MONTREAL, 21 JUN 1890

Le peuple pleure, il veut son  
Castoria.

### La deuxième persécution

La première persécution a eu lieu  
en 1886, mais ses terreurs n'étaient  
rien en comparaison de celles de  
la deuxième.

Le nombre des martyrs en 1890  
a excédé de beaucoup celui de 1886  
sous le proconsul Mercier. Celui-ci  
avait poussé les Iroquois à infliger  
des supplices d'une barbarie raffi-  
née à leurs ennemis.

Le martyr de saint Champagne  
à Hochelaga, celui de saint Tur-  
cotte à Trois-Rivières et celui de  
saint Taillon dans Jacques-Cartier,  
resteront à jamais mémorables.

Pauvre Champagne, il a été frap-  
pé au moment où il s'y attendait  
le moins.

Le Champagne frappé est devenu  
flat, et il a été converti en un vil  
cidre.

Le martyr de saint Taillon ne  
nous a pas surpris. Il y a un mois,  
l'Iroquois lui faisait présager le  
malheur qui devait lui arriver.

Saint Turcotte avait promis des  
abattoirs à Trois-Rivières. Les Tri-  
fluviens l'ont choisi pour la pre-  
mière victime qui devait y être  
abattue.

Saint Beaugrand est mort dans  
les tourments les plus affreux.  
Rainville, le plus féroce des Iro-  
quois de Montréal lui a enlevé son  
scalp de la manière illustrée dans  
notre dernier numéro.

Le martyr de saint Pelletier dans  
Laprairie n'a surpris personne  
après la note de L'Iroquois disant



### SUPPLICES HORRIBLES DES MARTYRS DU 17 JUN 1890.

Cruautés barbares exercées par les Iroquois pendant la deuxième  
persécution.

qu'il allait succomber à une atta-  
que de bédardite aigüe.

Dans Soulanges saint Cornélius  
a perdu son cuir chevelu tel que  
prédit dans notre premier numéro.

Saint Faucher, le compagnon de  
saint Beaugrand en ferblanterie  
exotique, a subi le martyr avec un  
courage héroïque.

Saint Fortin a été écrasé sous le  
poids du Table Rock roulé par Le-  
blanc dans le comté de Laval.

Saint Logris, dans le comté de  
Maskinongé, est mort dans un sup-  
plice affreux. Lessard l'a fait geler  
sur des blocs de glace en présence  
de tout le peuple.

L'espace nous fait défaut pour  
relater aujourd'hui les détails des  
supplices infligés par les Iroquois  
aux malheureux qui sont tombés  
sous leurs tomahawks pendant la  
journée du 17 juin.

Nous reviendrons sur ce sujet  
dans notre prochain numéro.

Lorsque votre médecin vous don-  
nera une prescription portez-la à  
la pharmacie modèle d'Armand  
Boyer, coin des rues St-Laurent et  
Craig. Là vous êtes sûr qu'il ne se  
commettra jamais d'erreur. Le  
propriétaire qui a une longue ex-  
périence dans son commerce, fait  
une spécialité de la manière de  
remplir les ordonnances de la fac-  
ulté.

### La bénédiction de M. Mercier

La semaine dernière il a paru  
dans les journaux officieux une  
note disant que le premier ministre  
de Québec allait recevoir par le  
prochain courrier une bénédiction  
de Rome pour son gouvernement.

L'Iroquois s'en doutait depuis  
longtemps. Pour intéresser ses lec-  
teurs il leur donne aujourd'hui  
toute la correspondance à ce sujet  
échangée entre M. Mercier et les  
autorités romaines.

Le 13 juin, le premier ministre a  
adressé la dépêche suivante à son  
agent à Rome.

" Elections approchent. Obtenez  
moi autre bénédiction pour gou-  
vernement. Ça prend dans le peu-  
ple."

Il a reçu le même jour la réponse  
suivante de son agent :

" Bien fâché. Pas capable obte-  
nir audience du Saint Père qui est  
indisposé.

Suis en bons termes avec le be-  
deau de l'église Saint-Pierre de  
Rome. Pensez-vous qu'il puisse  
faire l'affaire ?"

M. Mercier a répondu à ce télé-  
gramme " O. K."

Le courrier européen a apporté  
une bulle signée par le bedeau de  
Saint-Pierre. Voici le texte du do-  
cument avec sa traduction.

" Ne enfiwepisti in electioni-  
bus oportet facere accedere populo  
canadensi te esse homo Providen-  
tia. Populus satis jobardus est pro  
avalare omnes coulevres quos pre-  
sentabis illi. Rappellabis ei factum  
quod tu essolis ministrus qui fecit  
aliquam chosam pro religioni in  
paysa tuo quando reglavisti ques-  
tionem bonorum Jesuitarum.

Oportet populus sachet Honorius  
Mercierus non est parvulus per-  
sonnagus in Româ et omni mem-  
bri Sacre Collegie faciunt ma-  
gnum casum ill's t. Monstra electo-  
ribus provincie tue quod tu non  
es manchottus. Dic ei: Poto ha-  
bere de Româ unam benedictionem  
pro governo meo quando bono-  
rum me semblat, quia sum homo  
providentia. Si Joannes Baptistus  
dubitat parole tue, exhibe ei istam  
epistolam in qua dono tibi ben-  
edictionem meam.

(Signatus) CRISPINUS,  
Bedaudus Sancti Petri.

Traduction.

Afin de n'être pas enfiwépé  
dans les élections il faut faire ac-  
croire au peuple canadien que tu  
es l'homme de la providence. Le  
peuple est assez jobard pour avaler  
toutes les coulevres que tu lui  
présenteras. Rappelle-lui le fait  
que tu es le seul ministre qui a  
fait quelque chose pour la religion

dans ton pays quand tu as réglé la  
question des biens des Jésuites.

Il faut que le peuple sache que  
Honoré Mercier n'est pas un petit  
personnage à Rome et que tous les  
membres du Sacré Collège sont un  
grand cas de lui. Montre aux élec-  
teurs de ta province que tu n'es  
pas manchot. Dis lui: Je puis  
avoir de Rome une bénédiction  
pour mon gouvernement quand  
bon me semble parce que je suis  
l'homme de la Providence. Si Jean-  
Baptiste doute de ta parole, exhibe  
lui cette lettre dans laquelle je te  
donne ma bénédiction.

(Signé) CRISPIN,  
Bedeau de Saint-Pierre.

New-York a son Eden Musée,  
mais Montréal lui donne le pion  
par le musée de Frank Labelle,  
No 65, rue Bleury, qui renferme  
plus de cinquante curiosités appor-  
tenant aux règnes animal, végétal  
et minéral. Un restaurant de pre-  
mier ordre est attaché au musée.  
Il faut voir cette place pour s'amu-  
ser pendant une heure.

### LES CLOCHES POLITIQUES

Il n'y a pas un endroit dans tout  
le Canada où il se fait plus de po-  
litique de clocher que dans la ville  
de Saint-Athanase, comté d'Iber-  
ville. Dans le clocher de l'église  
paroissiale il y a deux cloches  
ayant à peu près le même poids et  
la même sonorité. L'une d'elles a  
été produite par une souscription  
organisée il y a vingt-cinq ans par  
feu M. Alexandre Dufresne, dépu-  
té au parlement. Cette cloche est  
connue dans la ville sous le nom  
de Cloche des Rouges. L'autre, a  
été un cadeau fait une couple d'an-  
nées après par les conservateurs de  
la localité. Elle est toujours dési-  
gnée sous le nom de la Cloche des  
Bleus. Chaque paroissien connaît  
le son particulier de ces cloches.

Lorsque le bedeau sonne un bap-  
tême ou les glas d'un trépassé, le  
citoyen de Saint-Athanase dit aux  
amis qui sont en visite chez lui:  
Tenez, il vient de naître un petit  
bleu, ou c'est un rouge qui vient  
de passer ses chèques. La chose est  
comprise là-bas. Un conservateur  
en payant pour faire sonner une  
cloche désigne toujours celle de  
son parti. Le libéral agit de même.  
Quant aux indépendants, ils sont  
censés faire sonner les deux clo-  
ches s'ils sont assez riches pour se  
payer ce luxe.

Le proverbe Qui n'entend qu'une  
cloche, n'entend qu'un son, n'a  
plus cours à St-Athanase. Quand  
on y entend qu'une cloche, cela  
signifie quelque chose.

### AVIS AUX ELECTEURS

Tous les électeurs qui, après  
l'élection, auront voté en faveur  
du candidat heureux dans leur  
division auront le droit comme  
par le passé d'acheter leurs cigares  
à moitié prix chez le VRAI BRAZEAU  
47 rue St-Laurent. Ils auront ain-  
si pour 5 cts les cigares suivants  
valant 10 cts. *El Padre, Crème, Cru-  
sador, Article, Flor Fina, etc., etc.*